

Lors de notre précédent numéro en vous invitant à "CONSTRUIRE LE FUTUR", nous sollicitions la dynamique de vos initiatives propres "pour agir" en faveur de la protection de la nature selon vos compétences, selon vos disponibilités.

Poursuivant cette orientation, nous avons proposé aux associations d'études et de protection de la nature, de défense de l'environnement, d'écologie de participer à cette entreprise de promotion de la prise en compte de la composante NATURE dans l'activité de chacun, comme dans les décisions d'ordre socio-économique local, régional . Il s'agirait en définitive de créer une "identité régionale" de l'approche de la nature et de sa protection dans notre région, d'apprendre à se connaître entre groupes souvent cloisonnés, d'échanger les expériences de la vie associative, mieux de se regrouper suivant l'intérêt commun autour d'un lieu géographique, d'actions ou de buts identiques, de réflexions parallèles.

Créer un moyen de R E N C O N T R E des associations d'études et de protection de la nature, de défense de l'environnement et d'écologie en Picardie telle a été la proposition des représentants du G.E.P.O.P. lors des assises régionales de l'écologie qui se sont tenues à Amiens en novembre dernier.

Cet appel ambitieux pour notre région a reçu l'assentiment des participants. Modeste quant à ses objectifs immédiats (ni fédération, ni union...), il doit être reçu dans un esprit de confiance mutuelle et de progrés du mouvement associatif régional de connaissance et de protection de la nature.

Une prochaine rencontre régionale entre les différentes associations ou groupes intéressés devrait permettre à chacun de donner sa position ou ses propositions complémentaires à la création d'une telle structure qui doit être avant tout légère et n'empiétant pas sur les compétences des associations-membres. Il conviendrait en premier lieu de développer l'échange d'information ou d'expériences réciproque; à cette fin la revue trimestrielle "PICARDIE-ECOLOGIE", déjà inter-associative, pourrait devenir le support commun de cet échange et un moyen privilégié d'information.

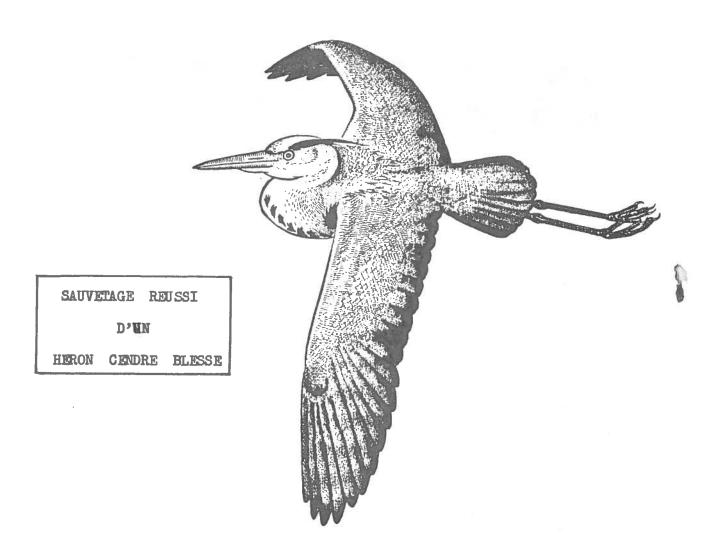
Ph.D

GROUPE ENVIRONNEMENT - PROTECTION - ORNITHOLOGIE en Picardie - Affilié à la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature - Agréé par les Ministères chargés de l'Environnement, de l'Équipement (Loi sur la protection de la Nature) et de la Jeunesse et des Sports - MUSÉE DE PICARDIE - 80000 AMIENS - (C.C.P. LILLE 872.02)

Président : M. Noël RANSON - Directeur de la Publication : M. Yves FLAMENT

Abonnement : 10 fr (somme réduite à 5 fr pour les membres du G.E.P.O.P.) Adhésions de soutien : à partir de 50 fr, normale : 25 fr, moins de 16 ans : 10 fr Dépôt légal : 4ème trimestre 1980 Prix du numéro 3 fr

I.S.S.N. 0 182 - 4201



Le 4 novembre 1979, un habitant de la commune de Boves près d'Amiens nous faisait parvenir un jeune Héron cendré blessé qu'il venait de trouver dans la commune près des bords de l'Avre.

L'oiseau souffrait d'une fracture ouverte de l'aile droite, près de l'épaule. La plaie mesurait un peu plus de 3 cm de long et l'humérus cassé ressortait de 2 cm. Le sang coulait en core, attestant que la blessure était récente.

Ramené au Centre de Secours pour oiseaux blessés du G.E.P.O.P. à Saveuse (cf. le n°6 de Picardie-Nature), l'oiseau a été opéré sous anesthésie générale. L'élasticité relative des tissus encore peu enflammés a permis de réduire assez facilement la fracture, puis la plaie fut recousue. La radioscopie pratiquée lors de l'opération a montré l'exis-tance de 2 plombs dans l'aile droite, l'un à l'épaule; l'autre au coude, preuve formelle que cet oiseau protégé par la loi avait été blessé d'un coup de fusil de chasse.

Le réveil fut normal et dés le lendemain commençait la récupération. Toutefois, par sécurité, il lui fut administré un antibiotique en intramusculaire matin et soir pendant une semaine, une infection osseuse étant toujours à craindre. Son état, et surtout l'obligation des piqures matin et soir, ne permettant pas de le mettre en enclos dehors, il fallut lui abandonner une pièce entière d'un sous-sol où il resta deux semaines, grimpant et fientant partout!

Il a été relativement facile de le nourrir de poisson de mer, de viande et de gardons vivants. Les médicaments, sels de calcium et vitamines étaient injectées dans le poisson de mer. Mis ensuite en enclos, ila bien récupéré, demeurant heureusement très craintif mais se promenant calmement et attrapant lui-même des gardons vivants dans un bac d'eau amé-nagé à cet effet

A plusieurs reprises, et ceci dès le début du mois de décembre, nous l'avons vu bondir à 1 m de hauteur. A la mi-décembre, le pansement enlevé a montré une plaie cicatrisée avec un morceau d'humérus nécrosé, isolé et rejeté peu à peu vers l'extérieur (preuve d'une mauvaise réduction de la fracture).

Nous avions déjà observé ce phénomène de rejet chez d'autres oiseaux blessés. En effet, lors d'une amputation, ou si la réduction d'une fracture ouverte n'est pas parfaite, le morceau d'os qui ressort de la peau, meurt. Il s'y produit un anneau de décalcification qui isole la partie terminale de l'os vivant. La peau forme un bourrelet qui pousse l'os nécrosé, lequel finit par tomber.

A la fin du mois de décembre, comme le Héron cendré volait maintenant sur 3 à 4 m., il était temps de le relâcher, ce qui fut fait le 4 janvier au Marais d'Isle à Saint-Quentin dans l'Aisne. Cette zone mise en réserve grâce aux efforts de Mr Serge Boutinot con-seiller biologiste de l'Aisne, en qui nous avons toute confiance, constitue en effet un bon biotope pour un Héron cendré.

La remise en liberté après guérison me fut pas spectaculaire du tout. Malade d'une heure de voyage en auto, les plumes
froissées, et surtout trop lourd (car trop bien nourri...), notre protégé a commencé par se promener pendant près d'un quart d'heure avant de
voler maladroitement sur 6 ou 7 m., ce qui laisse augurer d'un vol normal après un jour ou deux de diète. Ce qui s'est produit d'ailleurs
le lendemain. Souhaitons lui longue vie!

l'équipe de "S.O.S. OISEAUX".







Le G.E.P.O.P. à La Panne.

Le samedi 27 septembre 1980, plusieurs centaines de protecteurs de la Nature belges et français se sont retrouvés à La Panne, à l'appel des ligues de Protection des Oiseaux belge: et française.

Cette manifestation avait pour but de protester contre la chasse abu--sive aux oiseaux migrateurs

Après une marche pacifique sur la frontière franco-belge, une délégation composée de membres de différentes sociétés françaises de protection de la Nature franchissait la frontière afin d'exprimer ses doléances à un groupe de chasseurs français. Ces derniers regrettaient d'ailleurs amèrement qu'aucun dirigeant de la Fédération Française de Chasse ne soit présent pour répondre aux protecteurs de la Nature.

Les revendications des écologistes belges et français sont simples:

- que la France s'aligne, en matière de chasse au gibier migrateur, sur les lois européennes, en particulier.
- que la date d'ouverture de la chasse au gibier d'eau soit retardée (au 19 juillet on voit de jeunes canards et échassiers encore incapables de voler).
- que la chasse de muit soit supprimée, car elle est source de nombreuses erreurs de détermination dont sont victimes les oiseaux protégés par la loi. Cette forme de chasse n'est d'ailleurs permise que dans certains départements français par une tolérance qui n'a pas force de loi. De plus, la présence de fusils 24 heures sur 24 de juillet à fin février en France, ne permet ni repos ni recherche de nourriture indispensables aux migrateurs européens. Les escales françaises sont des plus meurtrières.
- que la chasse au gibier d'eau soit interdite par temps de neige ou de grand froid, les oiseaux migrateurs ne pouvant plus se nourrir. Les massacres de 73 et de 79 ont scandalisé un certain nombre de chasseurs.
- que la chasse soit définitivement fermée au 15 février, date d'ailleurs retenue pour le Colvert uniquement, afin de faciliter le retour des oiseaux migrateurs sur leurs lieux de nidification, et par là même de préserver l'avenir de la chasse.

- que le domaine public maritime soit mis en réserve car il constitue la voie de migration préférentielle du gibier migrateur. Cette mesure est déjà prise en Belgique et en Hollande. La mise en réserve d'une partie du littoral picard, entre la Baie de Somme et la Baie d'Authie, faite malgré les protestations véhémentes des chasseurs locaux; comme le prouve cet article de presse, s'avère finalement leur être très profitable!

LE CROTOY

Aux chasseurs de gibier d'equ

Une réunion de protestation contre le projet de la mise en réserve de chasse de la partie nord de la baie de Somme, aura lieu, le samedi 3 juin. à 21 h. à la mairie L'Association Picarde des Chasseurs de Gibier d'Eau (Comté de Defense des Chasseurs), qui a pris position contre ce projet, convie les chasseurs à assister nombreux à cette réunion.

- que le nombre des pièces abattues soit réglementé. Ces limitations ne sont pas excessives, les chasseurs belges et hollandais s'en accommodent très bien, ayant compris que sans elles la chasse au gibier d'eau se dégraderait comme se dégrade actuellemnt en france la chasse en plaine. Il est d'autant plus normal que les chasseurs français de gibier d'eau respectent les réglements euro--péens, que leur gibier est loin d'être français mais surtout européen. La plus grande partie du gibier d'eau tué en France pendant l'hiver est née hors de nos fron--tières. Si l'Oie cendrée, le Chipeau, le Pilet, le Sif--fleur ou le Souchet nichent très occasionnellement en France, leur aire de midification noormale se situe en Europe du Nord. Quant aux Pluviers, aux Barges rousses et à toutes les autres Oies, elles viennent d'Aurope septentrionale.

Dans l'intérêt même des chasseurs de gibier d'eau et pour préserver l'avenir de cette chasse, puisque le gibier est européen, il faut des réglements européens.

LE COMÎTÉ D'ADMINISTRATION DU GEP.OP. VOUS PRÉSENTE SES

MEÎLLEURS VOEUX POUR 1984 (90)

A VOS DIAPOS!...



Au cours de ses activités qui sont régulièrement pro--grammées, le G.E.P.O.P. a souvent présenté des montages de diapositives.

Les sujets présentés au cours de ces dernières années ont été assez variés: comptes rendus de voyages ornithologiques tant en France qu'à l'étranger, présentations de l'avifaune en fonction des saisons ou des milieux, montages divers comme "littoral menacé" ou "Beautées naturelles de Picardie maritime" que nous présentons encore à diverses occasions lorsqu'on nous en fait la demande.

Un certains nombre de membres du G.E.P.O.P. qui fait de la diapositive avait participé, il y a déjà quelques années, à la réalisation d'un montage présentant l'avifaune picarde, ses milieux, ses moyens d'étude et techniques d'observation, ainsi que les différentes actions et activités du G.E.P.O.P.

Actuellement, les diapos constituant ce montage sont dispersées, étant toutes retournées après quelques projections aux dif-férents auteurs.

De nouveau, en 1981, un tel montage est à réaliser, à réactualiser évidemment en ce qui concerne les activités de l'asso-ciation. Avec tous les photographes amateurs du G.E.P.O.P. possédant des clichés, il possible de constituer un montage (ou plusieurs...) qui pourrait être présenté çà et là dans la région dans le cadre de certaines animations (maisons de jeunes, Clubs, établissements scolaires, etc...).

Le nom des auteurs figurerait sur le générique de présentation du montage, des duplicata de diapos seraient tirés afin que les propriétaires puissent garder les originaux.

Pour en discuter, pour présenter vos propres diapos, Régis Delcourt et Yves Flament vous attendent <u>le samedi 14 Mars</u> à <u>15 heures salle de l'Office Culturel place Louis Dewailly à Amiens.</u>

avec le Collectif régional anti-nucléaire

(compte-rendu de la réunion du 28-11-80)

Lors de cette réunion, on pouvait noter la présence de dif-férents mouvements ou associations: M.R.J.C., Amis de la Terre, section
locale C.F.D.T., P.S.U., C.S.C.V., ainsi que le G.E.P.O.P. Cette rencontre
avait pour but d'élaborer une base militante afin, non seulement de divul-guer à une plus grande échelle les informations concernant les projets
mucléaires (centrales sur le littoral de la Manche, implantations de lignes
à haute tension, transports de matériaux radioactifs, etc...) mais encore
de proposer une structure d'étude ayant trait aux énergies nouvelles.

Il est necessaire de comprendre ce qui set dit ici comme un appel aux membres du groupe. En effet, lors de la dernière assemblée géné-rale, il a été décidé d'une cuverture vers l'extérieur. En ce sens, chaque membre doit susciter des prises de responsabilité afin qu'un mouvement d'ac-tion puisse se développer. AGIR, était-il dit, agir d'abord en s'informant autour de nous, dans les mairies, auprès des instances efficielles ou orga-nismes de tous les projets qui voient le jour actuellement. En ce qui con-cerne l'E.D.F., le nucléaire, toutes les informations recueillies seront centralisées au collectif qui les diffusera régionalement par l'intermédi-aire d'une publication.

L'installation de lignes à haute tension dans notre départe--ment par exemple va toucher de nombreux agriculteurs et communes rurales, l'information pourrait constituer une base solide d'études. Des groupes de soutien ou des noyaux très actifs pourraient ainsi voir le jour et constituer une base permanente de lutte contre tout ce qui porte préjudice à notre environnement

Tous ces moyens d'action (publications, centralisation des informations, constitution de groupes d'action, etc...) sont actuellement sur
le point de voir le jour. D'autre part, le Collectif a pris la résolution de
ne pas se cantonner à la critique. En prenant exemple sur des dossiers d'études déjà réalisés (comme le plan "Alter-Bretagne"), il compte se pencher
sérieusement sur les problèmes de l'alternative énergétique pour proposer des
solutions qui prendraient en compte tous les besoins des populations en fonction des necessités régionales. Le stade théorique pourrait être ainsi dépassé pour présenter en termes pratiques des moyens de remplacement. Pour
que ce mouvement soit viable, il est necessaire que chacun d'entre nous se
sente concerné: la résignation actuelle se comprend , il est vrai qu'il y a
de quoi décevoir le plus acharné des militants quand on constate qu'un mouvement d'opposition aussi bien installé dans la population locale comme à
Chooz ou à Plogoff n'est pas pris en considération face à la déclaration
d'utilité publique ordennée par l'Etat. Pourtant, si l'on ne fait rien...

J.P. Esteban.

- Le Collectif anti-nucléaire diffusera au cours du mois de février un document cinématographique sur Plogoff. (précisions dans la presse locale la semaine précédente).



PRATIQUE DE LA MOTO

DANS LA RESERVE

DE BAIE DE SOMME

Dans le n°7 de "Picardie-Nature" d'avril 1980, nous avions publié l'arrêté préfectoral du 19 juin 1978 interdisant la circulation des véhicules et engins à moteur sur le littoral et dans les dunes.

Une pétition à signer réclamait l'application de cet arrêté, ainsi que le respect de la vocation première des espaces mis en réserve. Le GEPOP demandait surtout qu'un espace réservé soit mis à la disposition des usagers de la moto en vue d'une pratique dans le respect des intérêts de chacun.

Cette pétition, une fois signée, était à renvoyer à Mr le Sous-Préfet d'Abbeville chargé de l'exécution de l'arrêté en question et nos remercions ici tous nos membres et smis qui ont répondu à notre appel. (on peut toujours envoyer cette pétition signée, puisque, comme nous allons le voir, le problème reste posé).

Mais notre action ne s'est pas limitée à cette pétition. Au cours du mois d'avril des contacts étaient pris avec les responsables de 1'0.S.K.A.M. (Organisation Sportive Karting Auto Moto) de Fort-Mahon qui organisent chaque année la fameuse ... "ronde des sables", ainsi qu'avec le président de l'Association de Chasse sur le Domaine Public Maritime de la Baie d'Authie-Sud. Ces deux associations sont évidemment concernées par les agissement des pratiquants de la moto sauvage au niveau de la réserve de Baie de Somme, c'est à dire dans l'espace compris entre La Maye au N.W. du Crotoy et le sud de la Baie d'Authie.

Fait intéressant donc, puisque chasseurs de gibier d'eau, pratiquants de la moto et protecteurs de la Nature ont signé le même texte (reprenant les trois points de la pétition citée plus haut) et ont demandé un entretien au Sous-Préfet d'Abbeville.

L'entrevue a eu lieu le 14 mai dernier et chacun des trois pointsfut particulièrement étudié, surtout celui demandant la création d'un espace propice à la pratique des sports motorisés. Il est bien évident que tant que ce terrain n'existera pas, certains pratiquants non inscrits à un club, peu scrupuleux ou tout simplement ignorant la règlementation, contimueront d'évoluer dans la réserve. Il avait été d'ailleurs demandé la mise en place d'un nombre suffisant de panneaux signalant l'interdiction. Qu'en est-il aujourd'hui?

A chaque sortie d'observations ornithologiques dans ce secteur (les membres de la Sectio-Ornitho qui sont souvent sur le terrain peuvent en témoigner), des motos non immatriculées (ce qui est encore une infraction, compte-tenu de la cylindrée des engins) sillonnent l'estran sableux et le massif dunaire en bordure, ce qui perturbe evidemment l'avi-faune migratrice à la grande joie de certains chasseurs postés à la péri-phérie de la réserve. Une exception à ce triste tableau: lors du Week-end d'initiation à l'ornithologie des 6 et 7 décembre derniers, aucun engin à moteur n'a été signalé dans le secteur le dimanche entre 10 heures et 15 heures... il faut dire qu'il faisait un froid de canard!

A l'heure actuelle aucun terrain n'a encore été trouvé. Les pouvoirs publics en laissent la recherche aux clubs motorisés qui doivent faire des propositions en ce sens. Les pratiquants de sports nautiques, par exemple, bénéficient de structures aménagées à la charge des collectivités, comme pour beaucoup d'autres activités sportives. Les pratiquants de la moto sportive, organisés en clubs ou associations, n'ont pas tort d'être considérés comme des parents pauvrés tant les pouvoirs publics ne s'intéresseront pas aux racines du mal. La solution doit se trouver à ce niveau et ce n'est pas en pratiquant la politique de l'autruche (le sable des dunes incitant peut-être?..) que les problèmes seront résolus.

Réserve: havre de paix?... Les motos y sont de plus en plus nombreuses, la ronde des sables de Fort-Mahon, l'enduro du Touquet incitent de plus en plus d'adeptes à s'entraîner dans le milieu dunaire si fragile, le survol d'avions à basse altitude, les explosions de munitions (20 tonnes par mois!...), toutes ces "activités" perturbuent gravement la vie sous toutes ses formes tant dans la réserve que dans la parc ornitho--logiquesitué à côté.

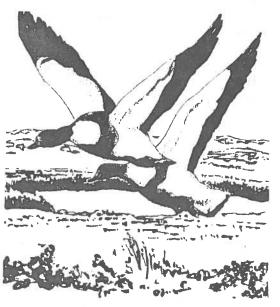
Une réserve dont l'intérêt international n'est plus à démontrer, se doit d'être respectée. Il faut que cessent toutes ces agres-sions, le GEPOP ne faiblira pas, il s'emploiera une fois encore à faire respecter "le territoire des autres".

^{*}cf. le mouvement de soutien international au GEPOP contre le projet de route au travers du massif dunaire du Marquenterre à partir de la commune de St Quentin en Tourmont.

TEXEL, ROUTE DES OISEAUX



Texel, c'est la première île du chapelet de la mer de Wadden au nord d'Amsterdam. D'une su--perficie de 18.355 ha, on l'appelle également "l'île aux oiseaux". C'est une des réserves naturelles parmi les plus im--portantes du monde en ce qui concerne les oiseaux. Plus de 300 espèces y sont signalées, l'approche est très aisée et nous surprendra en comparaison du comportement des oiseaux sur notre littoral livré aux abus de la chasse au gibier d'eau. Plusieurs réserves ont été crées, l'une d'elles que nous visiterons(où nichent les Spa--tules) est d'un accès très règlementé et ne peut être vi--sitée qu'en nombre limité et en compagnie d'un garde.





Prévu initialement fin avril, le voyage annuel est reporté les:

16 et 17 mai

Le prix de revient actuel du voyage, suite aux augmentations suc-cessives du prix du carburant, se si-tue entre 150 et 200 F. (selon le nom-bre de participants, mais le minimum d'inscriptions a déjà été atteint).

C'est la formule de l'héber--gement le samedi soir à Texel qui a été retenue par la majorité des parti--cipants (hotel ou camping).

Départ d'Amiens le samedi 16 mai vers 12 h 30 ou 13 h.

Inscrivez-vous sans tarder à l'aide du talon détachable ci-dessous.

Je, soussigné(e) Mr,	Mne, Mlle :
adresse complète :	
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
ai l'intention	
- de participer au voyage en Hollande	e GEPOP du 16 et 17 mai 1981 à TEXEL
- et de réserver p	Lace(s).
1 (h. mara)	- camping
- hébergement à Texel :	- hotel
à	, le

signature:

COTISATIONS 81







- Une croix dans cette case vous indique que vous êtes à jour de votre cotisation pour 1981.

 Bravo! vous nous avez devancés... d'ailleurs votre carte d'adhérent 81 est jointe à ce bulletin.
 - la case est vierge : plusieurs solutions vous sont alors offertes pour règler votre cotisation cette année.
 - vous envoyez un chèque, un mandat au GEPOP Musée de Picardie en n'oubliant pas d'in--diquer votre nom et adresse en spécifiant "cot. 81", pour les règlements groupés en famille, il est necessaire de détailler.
 - pour économiser le timbre-poste vous portez votre enveloppe au Musée de Picardie ou vous la remettez à un membre du Comité que vous connaissez ou lors de la prochaine activité.
 - le Comité se réunissant une fois par mois, le vendredi soir à 20 h 30 salle de l'Office Cul-turel place L. Dewailly, les séances étant ouvertes à tous les membres, vous pouvez donc y venir porter votre cotisation les: 20 fev, 20 mars, 24 avril...
 - enfin, lors de l'Assemblée Générale annuelle, vous aurez encore l'occasion de pouvoir régler votre cotisation 81.

cotisation normale: 25 F. cotisation de soutien: à partir de 50 F. moins de 16 ans: 10 F.

pour régler votre cotisation, vous pouvez utiliser le talon détachable ci-dessous.

signature :

Au Calendrier

Dimanche 11 janvier :

le matin seulement, <u>initiation à l'ornithologie</u>: les techniques de l'observation et les principes de la détermination des oiseaux hivernant en ville, utilisation de livres de détermination et de jumelles. Conseils pour le nourrissage hivernal. Rendez-vous à 9 heures 30 à l'entrée du Parc de la Madeleine à Amiens rue St Maurice (entrée principale du cimetière).

Samedi 14 février :

dans le grand amphithéatre de la Faculté des Sciences rue St Leu à Amiens, entrée Grande rue de la Veillère en face de la salle de sports, à 14 heures 30: ASSEMBLEE GENERALE du G.E.P.O.P.

- débats-rencontres sur les grands problèmes actuels: les énergies, l'eau, l'aménagement, le mouvement écologique, le Parc Naturel Régional, la chasse, etc...
- rapport moral
- rapport financier
- élection du Comité (+)
- projection de films
- table de presse, vente de brochures, d'autocol--lants.
- pot de l'amitié
- (+) tout membre majeur peut faire acte de candidature: les demandes sont à faire parvenir au plus le 10 février en écri-vant au Siège Social.

Dimanche 15 février :

Journée annuelle de la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux (L.P.O.): ramassage d'oiseaux sur tout le
littoral par petits groupes. Rendez-vous devant la gare de
Noyelles-sur-Mer à 9 heures 30 pour la constitution des équipes et la répartition par secteurs en voitures particulières.
Le repas tiré du sac pourra être pris au chaud et à l'abri
après le ramassage proprement dit à la Station d'Etudes de
Baie de Somme à St Valéry où auront lieu les déterminations
et le comptage. Possibilité d'observations ornithologiques
en fin d'après-midi. Pour participer à cette opération, munissez-vous de grands sacs plastiques genre sacs à engrais.

Samedi 7 et dimanche 8 mars :

9ème <u>Colloque Francophone d'Ornithologie</u> au grand amphi-théatre du Muséum National d'Histoire Natu--relle 57 rue Cuvier 75005 Paris.

Nombreuses communications, rencontres avec d'autres associations, repas pris en commun au restaurant du Muséum. Pour s'y inscrire, se mettre rapidement en con-tact avec les membres de la "Section-Ornitho" ou écrire au Siège Social, on peut encore demander directement le bulletin de participation au C.F.O. Muséum d'Histoire Natu-relle à Paris.

Dimanche 22 mars :

"Le printemps sera-t-il au rendez-vous ?" Sortie pédestre découverte de la nature sur le G.R. 124 entre Boves et Ailly-sur-Noye. Le repas du midi sera tiré du sac à dos, prévoir de bonnes chaussures de marche.

Départ de Boves à 9 h 30. Rendez-vous à la gare, un train partant d'Amiens à 9 h 11 vous y mènera pour 9 h 21. Pour les voitures, certaines seront conduites jusqu'à Ailly-sur-Noye pour faciliter le retour. Possibilité de prendre le train à 19 h 11 à Ailly pour retour à 19 h 30 à Amiens.

du 5 au 20 avril :

présentation de l'exposition GEPOP: "LE LITTORAL PICARD" à la Station d'Etudes de la Baie de Somme, villa les Martinets quai Jeanne d'Arc à Saint-Valery-sur-Somme. Entrée libre et gratuite, table de presse, vente de brochures, distribution de tracts, grand choix d'autocollants.

Samedi 25 et dimanche 26 avril:

week-end d'initiation à l'ornithologie et à la découverte de la nature en Baie de Semme. Samedi soir repas et hébergement à la Station d'Etudes de Saint-Valerysur-Somme. Rendez-vous le samedi après-midi à 15 heures 30 place des pilotes (en face le casino).

Le samedi : observation, détermination d'oiseaux par petits groupes guidés. Matériel fourni (jumelles et livres de

détermination), tenue peu voyante recommandée.

Le dimanche : découverte de la Baie de Somme, écologie de l'estuaire sous la conduite de Mr Francis VIGNON Directeur de de la Station d'Etudes

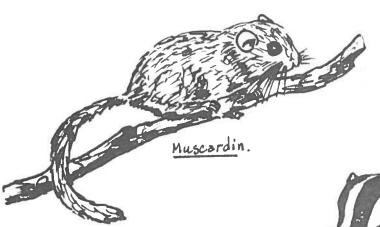
de la Station d'Etudes.

Pour l'hébergement, le nombre de places est limité, il faut donc réserver en utilisant le coupon détachable. Pour la sortie du dimanche, en peut se rendre directement à St Valery (9 h 30 aux "Corderies, locaux de la Station où a lieu l'hébergement).

N'oubliez pas : pour le 2d trimestre, <u>les 16 et 17 mai</u>: voyage en Hellande à 1'lle de TEXEL (voir page spéciale)

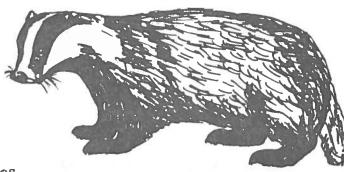
Nom:	prénom :
Adresse:	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
participera au week-end d'initiat la découverte de la nature en Bai avril 81 à St Valery-sur-Somme.	tion à l'ernithologie et à le de Somme les 25 et 26

- 0 le samedi et le dimanche, avec réservation pour l'hébergement.
 - 0 arrivera par ses propres moyens à la Station
 - 0 arrivera par le train à Noyelles à...
 h et désire être véhiculé(e) jusqu'à la Station.
- 0 le dimanche seulement.



ENQUETE MAMMIFERES:

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS



La Société Française pour 1'Etude et la Protection des Mammifères (S.F.E.P.M.) a lancé, avec le concours financier du Secrétariat Faune-Flore, une enquête sur la répartition des Mammifères en France

Blaireau.

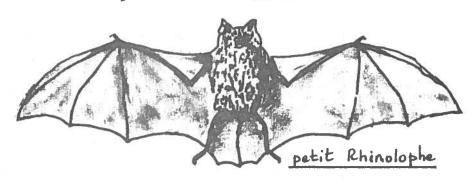
Ce travail, commencé en 1978, aboutira en 1983 à la publication d'un atlas, comme il en a été publié pour les espèces d'oiseaux nicheurs de France.

Cette cartographie des animaux permettra une meilleure protection de ces espèces. En effet, grâce à cette étude il sera possible de déterminer si un secteur géographique doit être conservé tel qu'il se trouve ou s'il peut supporter des aménagements sans (trop) nuire à la Faune. Grâce à ce travail, chaque protecteur pourra étayer ses arguments pour la défense d'un site.

En Picardie, si les cartes I.G.N. au 50 000° (choisies comme unités de travail à l'échelon national) ont été relativement bien prospectées dans la Somme, il n'en est pas de même pour l'Aisne et l'Oise.



Il est donc demandé à chaque personne désirant participer à cette enquête de noter: toute espèce de Mammifère qu'il rencontrera avec sa localisation la plus précise possible, la date, les conditions d'observations (animal vivant, animal mort, traces, etc...).



Lecot. permettent de cartographimifères. Si vous trouvez des pe-lotes de régurgitation de Ra-paces, vous pouvez les envoyer
par la poste sous forme de colis
(frais d'envoi renboursés sur
demande) ou déposer votre envoi
au siège social avec votre nom,
votre adresse et en précisant
surtout l'origine exacte de votre
récolte. Les os qu'elles contien
-nent, enparticulier les crânes,

permettent de cartographier rapidement beaucoup de micromam-

D'autre part, s'il vous arrive de trouver une Chauve Souris morte, vous pouvez nous l'envoyer si vous ne pouvez la déterminer avec précision. Après examen, si vous le désirez, elle vous sera bien entendu réexpédiée avec tous les renseignements que vous désirerez. Tout envoi: "Section-Ornithologique du GEPOP (enquête mammifères) Musée de Picardie, rue de la République 80 000 Amiens, sera remboursé sur demande.

P. Triplet.

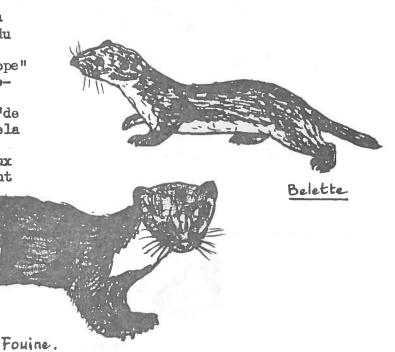
Parmi les ouvrages susceptibles de parfaire vos connaissances dans ce domaine, on peut citer:

> -"Mammifères d'Europe" de Leif Lyneborg chez F. Nathan dans la collection les nouveauxguides du naturaliste.

-"les Mammifères sauvages d'Europe" de R. Hainard (2 tomes) chez De--lachaux et Niestlé.

-"le guide des traces d'animaux"de P. Bang et P. Dahlstrom chez Dela chaux et Niestlé

numéros de "la Hulotte" traitant de ce sujet.



EXTRAITS DES STATUTS DU G. E. P. O P.

"L'Association dite "Groupe Environnement Protection Ornithologie en Picardie" (G. E. P. O. P.) régie par la loi de 1901, a pour but de contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la Nature et des oiseaux sauvages, et de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites.

Elle se propose de mener toutes actions et interventions pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la Nature, l'urbanisme, dans le cadre de législation en vigueur ".

AGIR

En patronnant des manifestations de sensibilisation

- en formant des propositions concrètes
- en intervenant juridiquement contre les délits,
- en intervenant auprès des pouvoirs publics et des élus locaux
- en coopérant avec les mouvements similaires.

Le GEPOP, association "agréée" (reconnue par les pouvoirs publics) veut être non une "société savante" mais d'abord militante.

C'est pourquoi, l'intérêt que vous pouvez nous marquer doit se concrétiser dans un engagement. La sympathie pour notre action ne suffira pas à résoudre les questions et à nous donner du poids. NOUS N'AVONS QUE LE POUVOIR DE VOTRE ADHÉSION.

Conditions d'adhésion: adhésion normale:

25 francs

adhésion de soutien: 50 francs

A DECOUPER

moins de 16 ans :

10 francs

BULLETIN D'ADHÉSION AU G. E. P. O. P.

à adresser au G. E. P. O. P., Musée de Picardie, 80000 AMIENS - C. C. P. Lille 872.02

Je soussign	1é (e) (M., M ^{me} , M ^{llo})
Profession	
Adresse:	
donne mon	adhésion au G.E.P.O.P. et verse la somme de
	Le Signature,

